

Chevalier sylvain

Tringa glareola



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce monotypique, le Chevalier sylvain se reproduit dans le nord de l'Eurasie, de la Scandinavie au Kamchatka et hiverne en Afrique tropicale (D). En France, il s'agit d'un migrateur peu commun sur les marais et zones humides d'eau douce ou saumâtre (D). Le passage printanier se déroule surtout de début avril à début juin et le passage postnuptial de fin juin à fin septembre (D). En Bretagne, le Chevalier sylvain est un migrateur régulier, mais peu abondant (souvent observé à l'unité), notamment en été sur les zones humides saumâtres en retrait du littoral.

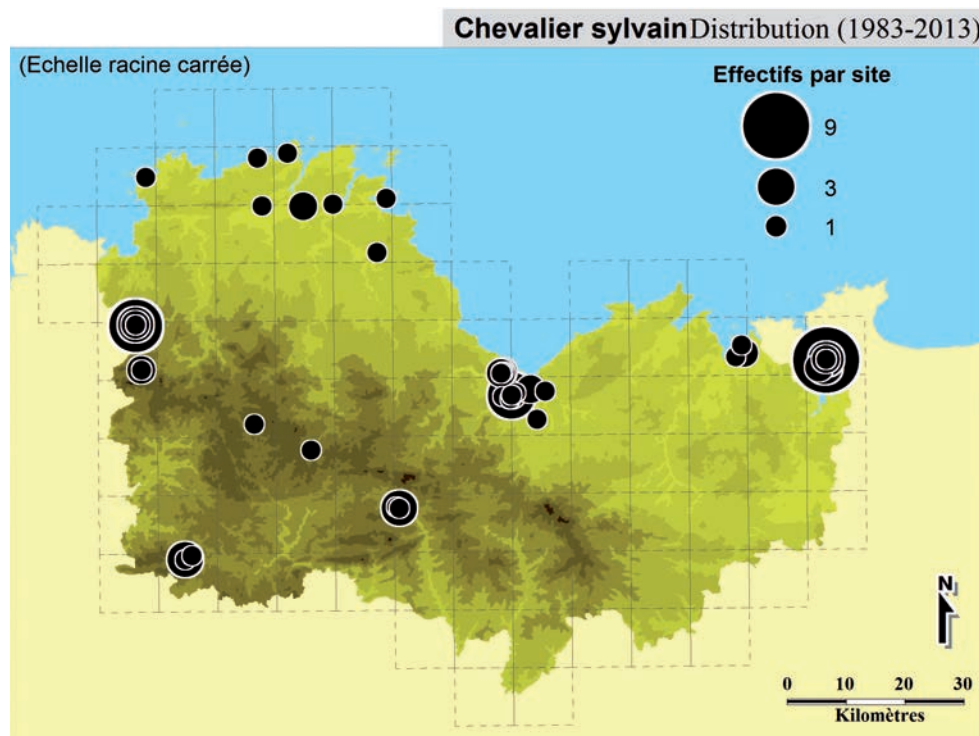
Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, le Chevalier sylvain est un migrateur peu commun sur les zones humides intérieures et les marais côtiers saumâtres. Quelques sites littoraux sont toutefois fréquentés comme à Bourienne (Langueux). Les oiseaux peuvent stationner sur des lieux très divers : étangs, marais, lagunages, fossés, mares, voire des flaques d'eau temporaires dans certains cas. Les individus sont

généralement observés à l'unité (73 % des données) mais des petits regroupements peuvent être notés durant le pic migratoire : 9 sur un marais des bords de Rance le 21 avril 2003, 6 sur l'étang du Moulin Neuf (Plounérin) le 23 mai 1991, 5 à Bourienne (Langueux) le 31 août 2005... Les données se regroupent en avril/mai puis entre juillet et septembre, beaucoup plus rarement en octobre (1 le 1^{er} octobre 2000 à Langueux et 1 le 3 octobre 1990 à l'étang de Beffou) et en novembre (1 seule donnée le 2 novembre 1988 à Pleudaniel).

Tendances et perspectives

Le Chevalier sylvain a un statut jugé défavorable en Europe suite à un large déclin entre les années 1970 et 1990 (B). Son statut en France et en Bretagne est toujours mal connu, notamment en termes quantitatifs. Au vu de la diversité des lieux de stationnement et de passages souvent diffus géographiquement, brefs et précoces en saison, il est toutefois difficile d'envisager des suivis plus précis dans les années à venir.



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE

